Buzançais (36) s’oppose à la création d’un CADA

03/10/2015 à 0h10

Buzançais ne veut pas d’un Centre d’accueil pour demandeurs d’asile (Cada) dans son centre-ville. Le conseil municipal a voté, à l’unanimité, une déclaration en ce sens, mercredi soir. « Nous sommes une commune humaniste, se défend Régis Blanchet, maire, et nous ne sommes pas contre l’accueil de familles de réfugiés. D’ailleurs, nous sommes prêts à en accueillir trois, comme nous l’avons dit à la préfecture. Mais nous ne sommes pas favorables à ce projet. » Celui-ci prévoirait **l’accueil de quatre-vingts demandeurs d’asile – qui n’ont pas le statut de réfugiés –, dont cinquante seraient hébergés dans l’ancienne caserne de gendarmerie** (1), route de Châteauroux, et trente autres par des bailleurs sociaux.

(…)

« Réunir quatre-vingts demandeurs d’asile en plein centre-ville, dont cinquante au sein des locaux de l’ancienne gendarmerie, stigmatise une population déjà fragilisée, en ghettoïsant ces réfugiés dans un site unique », fait remarquer la déclaration votée par le conseil municipal.

Autre argument avancé : la taille de la ville et les services qu’elle est en mesure d’offrir, surtout dans un contexte de restriction budgétaire. « Nous sommes une commune de 4.500 habitants, met en garde le maire. Nous n’avons pas de structures nécessaires pour accueillir cette population, notamment au niveau de l’éducation. » **Les élus estiment aussi que les demandeurs d’asile ont « besoin de soins médicaux » mais que « Buzançais ne compte aujourd’hui que quatre médecins qui peinent à répondre à la demande des patients ».** L’État n’a toujours pas rendu sa décision.

(1) Le bâtiment, inutilisé depuis 2008, appartient à l’État

qui l’a mis en vente.

Réaction de la préfecture : ” C’est une opportunité “

Le ministère de l’Intérieur aura le dernier mot mais, l**e 6 juillet, la préfecture de l’Indre a émis un avis favorable au projet.** « L’ancienne caserne, qui appartient à l’État, est en vente depuis plusieurs années, explique Jean-Marc Giraud, secrétaire général de la préfecture. Adoma nous a présenté son projet avant l’été et nous étions favorables. A l’époque, il n’y avait pas eu d’opposition particulière à Buzançais. […] **C’est une opportunité pour la ville : il y aura des enfants qui peuvent remplir les classes et un Cada garantit des retombées économiques.** »
Jean-Marc Giraud loue l’expertise d’Adoma : « Ils vont prendre les travaux en charge. […] Ils assurent l’hébergement, l’accompagnement des personnes et les liaisons vers les villes pour les papiers. » Enfin, précise-t-il, **ce projet n’a « rien à voir » avec les 30.000 migrants que la France s’est engagée à accueillir puisqu’il est antérieur à « cette deuxième vague** ». Aujourd’hui, l’Indre compte un Cada de 79 places, rue des Nations, à Châteauroux.

Source